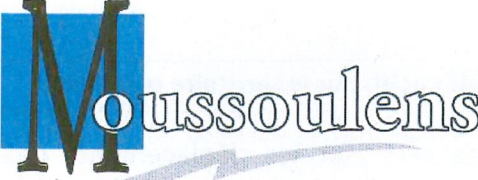


<p>DÉPARTEMENT de L'AUDE</p>	 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ</p> <p>Commune de MOUSSOULENS</p> <p>COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 octobre 2021</p>
<p>Arrondissement de CARCASSONNE</p>	
<p>Nombre de conseillers municipaux en exercice 13</p>	
<p>Membres présents 11</p> <p>Membres excusés : 2</p> <p>Nombre de procurations : 2</p> <p>Convocation du CM en date du : 22 Octobre 2021</p> <p>Affichage en date du : 22 Octobre 2021</p>	<p>L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq du mois d'octobre, à dix-neuf heures le Conseil Municipal dument convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Emilien Combes, sous la présidence de Monsieur Gérard VALLIER, Maire de la Commune de Mousoulens.</p> <p>La séance est ouverte à 19h30 par Monsieur VALLIER.</p> <p><u>Présents</u> : Mr VALLIER, Mme ESCANDE, Mr CHAZALMARTIN, Mme MICOULEAU-SALVAIRE, Mr KLEIN, Mme GRIFFITHS, Mr VERGE, Mme CLEMENTE, Mr BAUGUIL, Mr RAMON, Mr BONNEMORT</p> <p><u>Absents excusés</u> : Mme VERMEILLE (procuration donnée à Mr CHAZALMARTIN) Mme HÉMERY (procuration donnée à Mme GRIFFITHS SAVELLI)</p>
<p>Ordre du jour :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacement des modes actifs sur le territoire communal ✓ Demande de subvention auprès de l'état ✓ Demande auprès de la Région et Département ✓ Avenant n°2 travaux suite intempéries * Décision modificative suite avenant n°2 ✓ Attribution numéro domicile Mr et Mme LOVAT ✓ Attribution numéro domicile Mme RONCHINI - Réflexion pour service location pour déchets végétaux

Ouverture de la séance à 19h00 par Mr Vallier Gérard, Maire

Madame Valérie ESCANDE et Marie-Cécile MICOULEAU-SALVAIRE sont désignées secrétaire de séance

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du Conseil du 30 août 2021.

Monsieur le Maire de à l'assemblée l'autorisation d'ajouter 4 points soit :

- Rétrocession Parcelle GENIÉ
- Achat parcelle ROUFFAS
- Fibre optique
- ✓ Nouveau contrat pour un agent

1-Déplacement des modes actifs sur le territoire communal

La commune souhaite sécuriser les déplacements des modes actifs sur l'ensemble du territoire afin d'inviter les habitants à se déplacer à pied ou à vélo au vu de la proximité des différents équipements publics (école, mairie, jardin public, sentiers pédestres) tout en adaptant la voirie.

Dans ce but, la commune a fait appel à l'Agence Technique Départementale pour le montage du dossier de demande de subventions.

La première tranche d'un montant de 218 350 € HT comprendra la redéfinition du plan de circulation, la réfection du chemin Bayel, et la mise en accessibilité de l'arrêt de bus, obligation faite par RTCA et l'état.

Mr Christophe BONNEMORT, élu de l'opposition, émet des réserves concernant le manque de concertation avec la population et la position prévue pour l'abribus. Mr le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce point. Mr CHAZALMARTIN, 1^{er} Adjoint, responsable du dossier précise que ce n'est qu'un avant-projet, tout à fait modifiable, quant à l'abribus, la commune a obligation de le déplacer

Vote : POUR : 12 CONTRE : 1

2-Demande de subvention auprès de l'état

Même demande de subvention auprès de l'état

Vote : POUR : 12 CONTRE : 1

3- Demande auprès de la Région et Département

Demande faite auprès de la Région sur le montant global HT, soit 623 360 € HT

Vote : POUR : 12 CONTRE : 1

4-Avenant n°2 suite intempéries

Avenant n°2 suite aux intempéries du 15/10/2018 d'un montant de 11 866 € HT.

Mr le Maire rappelle que cet avenant concerne des travaux supplémentaires sur le chemin des Traverses (construction de cunettes en béton)

Mr le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de voter cet avenant.

Vote : POUR : 12 ABSTENTION : 1

5-Décision modificative suite avenant n°2

Suite à l'avenant n°2, il convient de faire un virement de crédit en investissement d'un montant de 14500 €.

Ces crédits seront pris sur l'opération voirie : sécurité pour abonder l'opération intempérie.

Vote : POUR : 12 ABSTENTION : 1

6-Attribution numéro domicile Mr et Mme LOVAT

Suite à la la construction de la maison de Mr et Mme LOVAT, rue des Pyrénées, il est nécessaire de leur attribuer un numérotage.

En accord avec eux, il est proposé le numéro 1 rue des Pyrénées

Vote : POUR : 12 ABSTENTION : 1

7-Attribution numéro domicile Mme RONCHINI

Mme RONCHINI, propriétaire d'une maison rue du 8 mai 1945, souhaite qu'on lui attribue un numérotage.

Au regard des numérotations avoisinantes, il lui sera attribué le numéro 4.

Vote : POUR : 13 ABSTENTION : 0

8-Réflexion pour service location pour déchets végétaux

Suite à plusieurs demandes d'administrés, Mr le Maire propose une réflexion sur un nouveau service de location de la remorque du tracteur, pour recevoir les déchets verts d'élagage.

Cette prestation ferait l'objet d'une convention.

9-Rétrocession parcelle GENIE

Depuis de nombreuses années, la municipalité souhaitait devenir propriétaire de la parcelle située devant le cimetière.

La famille GENIE, propriétaire de cette parcelle, propose de la rétrocéder gracieusement à la commune ainsi que la voirie de la traverse du Baux et le bassin de rétention du lotissement toujours à titre gratuit.

Vote : POUR : 11 ABSTENTION : 2

10-Achat parcelle ROUFFAS

La commune souhaite continuer l'aménagement de « l'Espace de la Mare ». Pour cela, il lui semblait opportun d'acquérir une parcelle appartenant aux conjoints ROUFFAS.

Mr le Maire propose d'acquérir ce terrain de 1300 m² au prix de 4.60€ le m².

Vote : POUR : 12 ABSTENTION : 1

11-Fibre optique

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur le village et afin d'éviter la juxtaposition d'un deuxième poteau béton près de la maternelle, Mr le Maire propose l'enfouissement de ce réseau sur la voie piétonne de la maternelle pour un montant de 8 010.40 € HT.

La participation du SYADEN s'élève à 2 032.04€HT, le reste à charge pour la commune est de 5976.36€ HT.

Vote : POUR : 12 ABSTENTION : 1

12-Nouveau contrat pour un agent

Suite à un mi-temps thérapeutique d'un agent technique, Mr le Maire propose le renouvellement avec nouveau contrat à durée déterminée portant nomination d'un agent contractuel pour le remplacement d'un agent indisponible, du poste occupé par J. CAVAILLÉS, agent technique.

Vote : 1 abstention, 12 pour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30